

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 04.09 2014.

La séance est ouverte à 18h30.

Présents : Mme V. DAMEE, Bourgmestre, Président de séance.
MM. P. TROMONT, G. ROBILLARD, F. DEPONT, Mme. MONOYER, Echevins.
M. C.LEVECQ, Président du CPAS et Echevin.
J-P LANDRAIN, Mme S. VANDEN BERGHE,
MM. J-M DIEU, E. MARTIN, S. MIRAGLIA, Mmes S. DELPLANCQ, N. LEPOINT,
Mme N. WATTIER, Conseillers communaux ;
Mr PHILIPPE BOUCHEZ, Directeur général.

Excusés : MM D.DORSIMONT, COULON B , BALCI H, Conseillers.

Séance publique,

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 25.06.2014.

Le Conseil marque son accord. Me Lepoint signale qu'elle ne figure pas dans les présents.

2/ INFO Tutelle:

Approbation de la MB 1 de la Fabrique d'Eglise de Baisieux.

Le Conseil prend connaissance.

3/ HYGEA:

Désignation d'un conseiller communal en tant qu'Administrateur.

Le Conseil dé"signe à l'unanimité Mr Jean-Pierre Landrain. Délibération.

4/ BHP Logement:

Remplacement d'un représentant communal à l'AG.

Le Conseil désigne à l'unanimité Mr Balci Husseyin. Délibération.

5/ BHP Logements:

Désignation de deux administrateurs au sein du Conseil d'aministration.

Le Conseil désigne à l'unanimité:

-Mr Olivier Lens

-Mr Husseyin Balci. Délibération.

6/ Taxe sur les mâts et antennes.

Le Conseil marque accord à l'unanimité sur la délibération jointe.

Délibération.

7/ Convention entre la Commune de Quiévrain et l'ASBL Chaîne du coeur.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

Convention + délibération.

8/ Mise en place d'un règlement pour la distribution de cendriers de poche via les commerçants.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

Mr Miraglia intervient quant à la demande qu'il a introduite concernant la pose de cendriers sur les devantures.

9/ Règlement complémentaire de roulage:

- Rue de l'Abattoir et Place du centre d'animation: abrogation des mesures sur le stationnement existant pour l'organisation du marché hebdomadaire.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

- Place du Ballodrome- mesure pour la circulation et le stationnement lors du marché hebdomadaire du mardi.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

- Rue du 26 octobre- circulation interdite à tout conducteur sauf desserte locale entre le zoning de la Sucrierie et la Rue Neuve.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

- Modification des limites de l'agglomération à hauteur du 50 de la rue du 26 octobre.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

- Création zone 30 dans la rue du Transvaal entre la rue du chemineau et l'entrée de l'agglomération de Quiévrain.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

- Création zone d'évitement striée triangulaire de 15m dans la rue de Wihéries.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

- Dans la rue Jules Ansjau, un arrêt pause minute est créé, organisé en totalité sur le large accotement existant le long du 214.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

Délibération.

10/ Fabrique d'Eglise d'Audregnies- Compte 2013.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

Tableaux.

11/ Fabrique d'Eglise d'Audregnies- Budget 2014.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

Tableaux.

12/ Mode de passation de marché et cahier spécial des charges pour achat d'un car d'occasion.

Mr Landrain: j' espère que vous avez bien calculé l'économie qui sera réalisée par l'achat d'un nouveau car.

Mr Depont: le car actuel est limité.

Mr Tromont: l'actuel est insalubre.

Le Conseil marque accord à l'unanimité - montant estimé: 130.000 euros.

Délibération.

13/ Mode de passation de marché et cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour divers dossiers subsidiés de travaux pour la Commune de Quiévrain.

Mr Landrain: Rue de la Gendarmerie: analyse du sous-sol.

Mr Tromont: L'étude prévoit une analyse des égouts par caméra.

Le Conseil marque accord à l'unanimité (lots 1,2 et 3).

Délibération.

14/ Mode de passation de marché et cahier spécial des charges pour l'achat, l'installation et la maintenance d'un central téléphonique.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

Délibération.

15/ Avenant à la convention d'exploitation pour les salles de jeux- Destination Vegas III rue de Valenciennes 82.

Le Conseil marque accord à l'unanimité.

Délibération.

16/ Désignation d'un agent constatateur.

Le Conseil marque accord à l'unanimité sur la désignation de Mr Philippe Dubois.

Délibération + prestation de serment.
